Partie Consommation & Economie, Inf'OGM n°23

Par

Publié le 31/08/2001

ETATS-UNIS - Selon une étude du Département de l'Agriculture, 68% du soja cultivé cette année est génétiquement modifié (soit environ 20 millions d'hectares), contre 54% il y a un an. Dans les Etats du Kansas, Dakota du Sud, Indiana et Nebraska, le soja OGM représente plus des 3/4 du soja cultivé. Par ailleurs, la part du coton transgénique est passée de 61% l'an dernier à 69% cette année, soit un total de 4,4 millions d'hectares. En Louisiane, plus de 90% du coton cultivé en 2001 est génétiquement modifié. L'augmentation est moins sensible pour le maïs génétiquement modifié, qui gagne seulement un point à 26%.
AP, 13 juillet 2001

STARLINK - Plusieurs agriculteurs américains affirment n'avoir jamais été prévenus par Aventis que le maïs Starlink n'était pas autorisé à l'alimentation humaine. Greenpeace a même découvert que certains paquets de semences Starlink mentionnaient que celles-ci étaient autorisées pour la consommation humaine...
www.truefoodnow.org/inside_scoop/archives/010619-tf-cornseedbag.html

Le 25 juillet, Aventis a été sommée d'élargir son programme de compensation aux agriculteurs contaminés, même s'ils n'avaient jamais planté de maïs Starlink. "Du maïs Starlink est apparu là où personne ne s'y attendait, et parfois là où personne ne peut expliquer sa présence", a déclaré l'avocat général de l'Iowa, Tom Miller, qui a obtenu ce nouvel accord entre Aventis et 17 Etats américains. Le premier accord entre ces Etats et Aventis CropScience avait été signé en janvier.
Le Monde, 25 juillet 2001

Du maïs Starlink, maïs jaune génétiquement modifié, a été retrouvé pour la première fois dans un produit à base de maïs blanc (chip's Kash n' Karry). Cette contamination peut provenir d'une pollinisation croisée ou d'un mélange lors du transport des deux variétés. Même si cette contamination pose de sérieuses questions quant à la propagation du maïs transgénique, aucune explication n'a encore été fournie par la Food and Drug Administration ni par Aventis.
Reuters, 5 juillet 2001

Aventis a confirmé, le 10 juillet, être entrée en négociation avec Bayer pour la cession de sa division agrochimique CropScience. "L'étape ultime de démantèlement et de pillage se précise", souligne dans un communiqué, la CGT qui déclare assister à "la désintégration d'un fleuron industriel national". Aventis CropScience a accusé en 2000 un fléchissement de son chiffre

d’affaires, mais sa marge brute a, elle, progressé de 3,5 points. “Bayer, producteur du gaucho et du lipobay, achète le producteur du Starlink. Les consommateurs ont de quoi se faire du souci”, déclare Arnaud Apoteker, de Greenpeace.
Le Monde, 10 juillet 2001

CAFE - Suite aux campagnes d’ActionAid, de Genetic Food Alert et Organic Consumers Association, Costa, principale chaîne de distribution de café britannique, a déclaré qu’elle n’utiliserait pas de café génétiquement modifié. De même, Prêt à manger, Whittard of Chelsea, Caffe Nero et les chaînes de supermarchés Somerfield et Safeway, ont écrit à ActionAid affirmant qu’ils ont pris des engagements dans ce sens.
Communiqué de presse du GEFA, 6 juillet 2001

Contaminations

ETATS-UNIS - Des saucisses de porc transgénique ont été consommées en Floride suite au vol de 3 animaux morts par un employé de l’université qui les a livrés à un boucher, ignorant qu’il s’agissait d’animaux expérimentaux porteurs d’un transgène qui produit une protéine, la rhodopsine. Les instituts nationaux de la santé américains (NIH) cherchent à déterminer si cette viande présente un risque pour la santé. Les animaux de l’université seront désormais marqués à la peinture rouge.
New Scientist, 28 juillet 2001

FRANCE - Dans son avis remis au gouvernement le 23 juillet, l’Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) explique qu’elle a découvert des traces d’OGM dans 19 échantillons de semences de colza, de soja et de maïs conventionnelles (sur 112 examinés). L’AFSSA estime minime le risque pour la santé publique étant données les faibles teneurs observées. La Confédération paysanne accuse les semenciers et les pouvoirs publics d’imposer de façon rampante les OGM en pratiquant une dissémination volontaire qui “créera à terme une pollution irréversible”. De même, la Fédération Nationale d’Agriculture Biologique réclame une “reconnaissance de la responsabilité des disséminateurs de gène manipulé, [la] mise en place de périmètres de protection autour des parcelles biologiques” et que le surcoût d’une filière sans OGM soit à la charge de ceux qui promeuvent l’agriculture transgénique.

La Chambre syndicale des entreprises semencières, à l’issue d’autocontrôles menés lors de la campagne 2000-2001, situe à 7 % la proportion de lots de maïs conventionnels contaminés. Et la Commission du Génie Biomoléculaire, dans un avis du 3 juillet 2001, concluait que “la présence d’OGM dans des semences ou récoltes conventionnelles est une réalité techniquement incontournable”, mais que ceci ne constituait pas un danger sanitaire ou environnemental.
Communiqués de la FNAB , de la Confédération Paysanne, etc...
www.finances.gouv.fr/DGCCRF/
www.afssa.fr

JAPON - Morinaga & Co a décidé de retirer des étales 20000 snacks "Pote-Long", car des traces de pommes de terre transgéniques non autorisées, à savoir les variétés NewLeaf Plus et NewLeaf Y créées par Monsanto, ont été découvertes. Pour la même raison, la branche japonaise de Procter & Gamble a annoncé qu’elle rappellerait 800 000 paquets de "Pringles".
Reuters, 12 & 17 juillet 2001

SUISSE - Les laboratoires de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure, Argovie et Berne ont analysé 56 échantillons de produits à base de maïs : taco chips, pop-corn, polenta ou farine de maïs. Ils y ont découvert dans 28 échantillons des traces d’OGM (dont le pourcentage n’excédait pas 1%). Toutes les formes de maïs transgénique découvertes sont autorisées en Suisse. Sur les 56 produits analysés, 14 portaient le label "Bio".

bioweb.ch/fr/news/2913, 12 juillet 2001

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/partie-consommation-ogm-n23/